

Sept conseils pour avoir un compte de médias sociaux convenable



Selon une étude de 2017 de CareerBuilder, 70 % des employeurs consultent le profil des candidats avant de prendre une décision d'embauche. Ne laissez pas un emploi vous filer entre les doigts à cause d'une photo ou d'un tweet ! Voici sept conseils pour avoir une présence en ligne irréprochable aux yeux des employeurs.

1. Faites une recherche sur vous dans Google.

Cela peut paraître un peu égocentrique, mais il est important de savoir ce que vos employeurs potentiels pourraient trouver à votre sujet dans Google. Par exemple, quelqu'un avec le même nom que vous pourrait avoir un dossier criminel. Un employeur qui cherche votre nom pourrait vous confondre avec cette personne. Si quelqu'un d'autre porte le même nom que vous, songez à ajouter votre deuxième prénom dans votre CV et dans vos comptes de réseaux sociaux accessibles par d'éventuels employeurs.

De plus, vérifiez si les résultats de recherche affichent d'anciens comptes en ligne dont vous aviez oublié l'existence, des renseignements personnels que vous ne souhaitez pas partager, des photos d'amis sur lesquelles on vous a identifié et tout ce que vous ne voulez pas qu'un employeur puisse voir. Il est possible que vous ayez complètement oublié que vous aviez participé à un forum il y a des années, mais les messages que vous y avez publiés peuvent toujours apparaître dans les résultats de recherche associés à votre nom.

2. Supprimez. Supprimez. Supprimez.

Vous avez un compte Twitter qui date de vos 16 ans et qui est source d'embarras aujourd'hui ? Cela pourrait freiner

certaines employeurs. Personne n'a besoin de savoir que votre meilleure amie vous a trahi ou qu'une vedette sportive vous a déçue. Supprimez le compte.

Si vous utilisez toujours le compte, relisez vos publications et supprimez celles que vous préférez ne pas partager, pour réduire le risque qu'un employeur potentiel ne les trouve. Si vous apparaissez sur des photos qui ne vous présentent pas de la manière la plus professionnelle, supprimez-les, si vous en êtes propriétaire, et modifiez vos paramètres de confidentialité pour contrôler qui peut voir vos photos. Ne négligez aucun compte !

3. Demandez aux autres de retirer des publications.

Votre ami a partagé des photos ou des anecdotes de vos aventures sur les réseaux sociaux, et c'est maintenant la première chose que les gens voient lorsqu'ils cherchent votre nom dans Google. Demandez à cet ami de retirer l'anecdote ou les photos, puis changez les paramètres de votre compte pour décider des gens qui peuvent vous identifier dans des photos.

Vous pouvez aussi communiquer avec les sites Web qui affichent des renseignements sur vous et leur demander de retirer ce contenu. Ils ne sont pas nécessairement tenus de le faire, mais si vous leur expliquez la raison, ils accepteront peut-être de vous aider.

rbc.com/objectifavenir

Objectif avenir RBC

Outils des jeunes d'aujourd'hui pour les emplois de demain.



4. Protégez davantage votre vie privée.

En cette époque de partage en ligne, supprimer toutes vos photos sur Instagram et vos publications sur Facebook peut vous sembler un peu fallacieux. Si tel est cas, resserrez les paramètres de confidentialité de vos comptes pour mieux contrôler qui peut les voir. Vous pouvez aussi modifier le nom figurant dans vos comptes pour qu'il soit plus difficile de les associer à vous. Si on ne peut les trouver dans Google, votre vie privée sera mieux protégée.

5. Repérez tout élément potentiellement controversé.

Bien entendu, vous n'avez pas à renier tout ce que vous êtes pour obtenir un emploi. Si avoir participé à une grève étudiante vous importe et que vous désirez uniquement travailler pour un employeur qui partagera ce point de vue, laissez la publication en ligne ! Cela pourrait vous aider à obtenir l'emploi qui vous convient. Cependant, avez-vous déjà donné votre avis sur un coup de tête sur un sujet controversé dans les médias sociaux ? Supprimez votre montée de lait avant de vous rendre à votre entrevue ou enlevez au moins les jurons.

Les employeurs ne consultent pas uniquement vos profils de médias sociaux pour évaluer vos aptitudes en communication, mais aussi pour savoir si vous vous comportez de manière professionnelle en ligne.

6. Créez des comptes.

Votre présence en ligne peut également être une occasion d'impressionner les employeurs et de prouver que vous avez les compétences requises pour un emploi. Créez votre profil LinkedIn, si vous n'en avez pas déjà un, et ajoutez vos réalisations et des recommandations d'anciens collègues.

Lancez un blogue ou une chaîne YouTube qui traite de vos passions professionnelles. Et pourquoi ne pas devenir modérateur d'une communauté en ligne ayant un lien avec vos objectifs professionnels ? Votre nouvelle présence en ligne vous aidera à obtenir l'employé tant convoité.

7. Tenez votre profil à jour.

Ne créez pas uniquement un profil pour l'abandonner ensuite. Vous devez demeurer actif sur tous les sites de médias sociaux. Vous commencez un nouvel emploi ? Publiez quelque chose. Vous obtenez une promotion ? Mettez votre titre à jour. Faites preuve d'uniformité dans tous vos comptes et faites connaître votre personnalité et vos réussites.

Objectif avenir RBC

Outils les jeunes d'aujourd'hui pour les emplois de demain.

